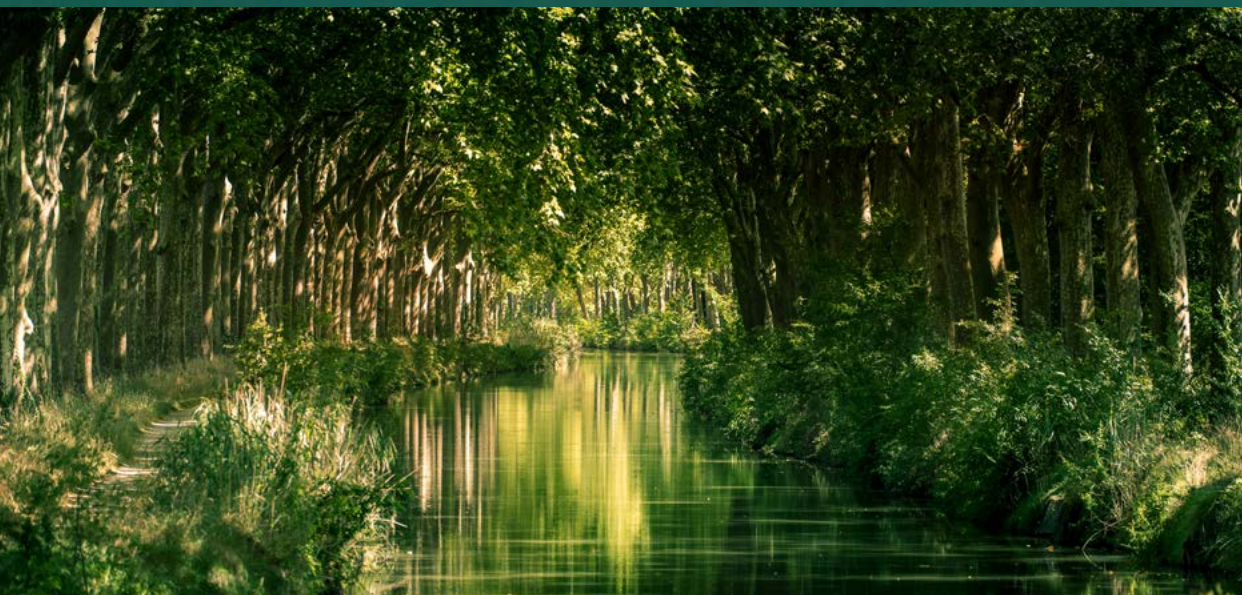
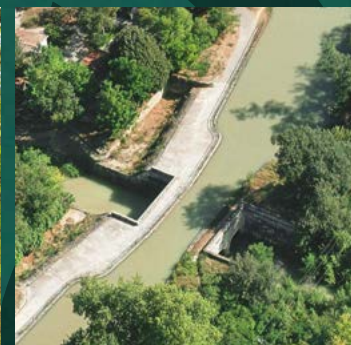


MISSION MÉCÉNAT
DE VOIES NAVIGABLES
DE FRANCE
Rapport d'activité
2020





Thierry Guimbaud

Directeur général
de Voies navigables de France



Après 7 années d'existence, la Mission Mécénat de Voies navigables de France a collecté, grâce à l'engagement individuel de milliers de donateurs et au soutien de nombreuses entreprises régionales et nationales, près de 7 millions d'euros de dons. Cela démontre qu'ensemble – représentants du monde économique, citoyens, collectivités territoriales et Etat – nous savons agir en étroite collaboration au bénéfice de la préservation du patrimoine fluvial français.

2020 s'est révélé être un véritable défi, une année qui a bouleversé autant nos vies personnelles que nos vies professionnelles. Malgré les nombreuses contraintes engendrées par la crise sanitaire, Voies navigables de France, en tant qu'opérateur national du réseau fluvial, a poursuivi ses activités au bénéfice de ses usagers et a soutenu les opérateurs du transport et du tourisme sévèrement impactés par cette crise inédite.

Dans ce contexte si particulier, je tenais à vous remercier chaleureusement pour votre implication et votre attachement au patrimoine fluvial en tant que mécènes et donateurs individuels. Je pense naturellement à votre soutien indéniable au projet de replantation du canal du Midi mais aussi aux dons que vous nous avez adressés pour rénover des ouvrages d'art emblématiques du patrimoine fluvial dans le cadre de notre partenariat avec la Fondation du patrimoine.

Aussi, je souhaite remercier la Fondation du patrimoine et la Mission Stéphane Bern qui, grâce à l'organisation des jeux « Mission Patrimoine » de la Française des Jeux, ont décidé à l'automne 2020 de soutenir deux nouveaux projets portés par Voies navigables de France : la rénovation de l'écluse de Kembs-Niffer (68), conçue par l'architecte Le Corbusier, et l'ancienne bourse d'affrètement de la capitale de la Batellerie située à Conflans Sainte-Honorine (78).

Ainsi, avec les campagnes de mécénat au profit des rénovations du pont-canal de Briare (45) et de l'aqueduc des Voûtes à Gardouch (31), Voies navigables de France mène aujourd'hui cinq actions de préservation de ses patrimoines emblématiques et a collecté en 2020 un total de plus de 600 000 €.

En vous remerciant chaleureusement pour votre soutien,

Voies navigables de France, l'opérateur national de l'ambition fluviale

Etablissement Public Administratif du Ministère de la transition écologique, Voies navigables de France répond à trois missions de service public :

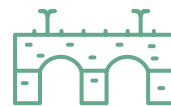
- Créer les conditions optimales pour développer **le transport de fret, fiable, sûr et écologique**,
- Concourir à **l'aménagement et à l'attractivité des territoires grâce au développement d'un tourisme durable sur et au bord de l'eau**,
- **Gérer le réseau hydraulique**, en garantissant la sécurité des ouvrages et des usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. VNF participe également à la transition énergétique en préservant la biodiversité et en favorisant l'hydroélectricité (80 micro centrales sur le réseau).

Voies navigables de France est, depuis 30 ans, **l'acteur de référence au cœur de l'écosystème fluvial**. Grâce à l'expertise technique de ses 4.000 personnels mobilisés sur l'ensemble du territoire français, l'établissement entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables.



4 000

personnes mobilisées
au service du fluvial



4 000

ouvrages d'art



6 700 km

de fleuves, canaux et
rivières canalisées



40 000

hectares de domaine
public fluvial



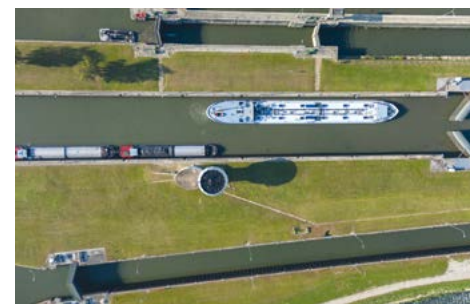
2 254

communes traversées
par les voies navigables
confiées à VNF



500

implantations
en région





Le projet de replantation du canal du Midi

Voies Navigables de France Sud-Ouest gère pour le compte de l'Etat le canal du Midi. Ce patrimoine historique, culturel et environnemental exceptionnel est un élément majeur du développement local et du tourisme fluvial, pédestre et cycliste de la Région Occitanie.

Les voies navigables ont façonné les territoires de notre pays au fil des siècles. Elles constituent un patrimoine précieux par leur contribution au développement économique et leur rôle dans la préservation des espaces naturels. L'établissement agit au quotidien pour préserver ce patrimoine et assurer son développement au service de la compétitivité du transport et de la logistique. Il protège et entretient des voies et ouvrages parfois uniques au monde qui sont des composantes de l'attractivité touristique de nos régions, tel que le canal du Midi.

Le canal du Midi, un ouvrage d'art universel inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité

Construit sous le règne de Louis XIV par Pierre-Paul Riquet, le canal du Midi est l'une des réalisations les plus extraordinaires du génie civil moderne. Par l'ingéniosité de son système d'alimentation en eau d'abord, son envergure ensuite, et enfin l'ampleur des travaux réalisés en 14 ans seulement (1666 – 1681). Long de

240 km, il est l'un des plus anciens canaux encore en fonctionnement en Europe. Depuis 1996, l'inscription par l'UNESCO au patrimoine mondial confère au canal du Midi une valeur universelle exceptionnelle.

Le canal du Midi en danger, menacé par un mal incurable

Le chancre coloré est une maladie provoquée par un champignon microscopique, qui s'attaque exclusivement aux platanes. Il se loge à l'intérieur de l'arbre, bloque ses canaux de sève et peut le tuer en seulement quelques mois. Sa propagation est principalement due aux activités humaines. Le long du canal, l'épidémie est favorisée par l'eau et les bateaux qui multiplient les blessures aux racines lors des amarrages. Il n'existe malheureusement aucun traitement préventif ou curatif.

Diverses recherches, conduites notamment par l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) ont échoué à combattre la maladie chimiquement ou biologiquement. Ainsi à ce jour, il n'existe qu'une seule solution pour l'endiguer : **abattre et brûler les arbres touchés et replanter de nouvelles essences qui ne peuvent être attaquées par le chancre coloré, sélectionnées pour leur hauteur de tige et leur capacité d'ombrage (chêne chevelu, micocoulier, érable plane, tilleul à petites et grandes feuilles, charme houblon et peuplier blanc).**



Replantons
Le canal du Midi

Ressources privées	2020	Cumul (2013 – 2020)
Club des Mécènes	302 010 €	1 912 967 €
Grands Donateurs	-	3 317 628 €
Collecte Grand Public	299 597 €	1 809 354 €

Total Mécénat 601 607 € 7 039 949 €

Ressources publiques	2020	Cumul (2013 – 2020)
Subventions collectivités	554 703 €	5 208 519 €
Contribution de VNF	4 630 704 €	62 568 761 €

Total global des ressources 5 787 014 € 74 817 229 €



1 350
nichoirs installés
depuis 2006



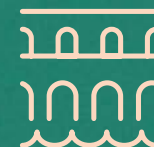
2 000
arbres à replanter
(hiver 2020-2021),
qui s'ajouteront aux

12 200
arbres replantés après la
campagne 2019/2020
interrompue par la crise
sanitaire de la COVID-19.



1 100
platanes malades ou morts
ou dans le périmètre
de prophylaxie abattus
en 2020, soit

26 500
platanes abattus
depuis 2006



0 km
de berges restaurées
et stabilisées entre
novembre 2020 et février
2021, soit

33 km
de berges restaurées
depuis 2006



71
chantiers menés en 2020
pour les abattages (54),
les plantations (7) et
les berges (10)



Un partenariat national avec la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la **Fondation du patrimoine** sauve chaque année plus de 3 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 25 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés. **1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !** Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes.

La Mission Patrimoine a été confiée à Stéphane Bern par le Président de la République en septembre 2017. Elle a pour but d'identifier le patrimoine en danger au cœur des territoires, à travers un recensement ouvert à tous sur le site www.missionbern.fr. La Fondation du patrimoine, le ministère de la culture et la Française

des Jeux sélectionnent chaque année des sites sur l'ensemble du territoire pour bénéficier d'un soutien financier. Pour participer à la sauvegarde des 3500 sites considérés en péril recensés, la Fondation du patrimoine bénéficie des recettes des jeux Mission Patrimoine mis en place par la Française des Jeux sous la forme de tirages du loto et de tickets à gratter.

La Mission Patrimoine a dévoilé à l'automne 2020 les 101 nouveaux sites lauréats. Parmi eux, deux projets de rénovation d'ouvrages portés par Voies navigables de France ont été sélectionnés : l'écluse de Kembs-Niffer, conçue par l'architecte Le Corbusier, et l'ancienne bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine.

Depuis 2018, la Mission Mécénat de VNF a été invitée à contribuer à la Mission Patrimoine et travaille en étroite collaboration avec la Fondation du patrimoine dans un but commun : la sauvegarde du patrimoine français. En 2019, une aide de 150 000€ avait été accordée au projet de replantation du canal du Midi.



L'écluse de Kembs-Niffer, la seule réalisation de Le Corbusier en Alsace

L'écluse de Kembs-Niffer, située entre Bâle et Mulhouse au point de raccordement du canal du Rhône sur le canal du Rhin, permet aux bateaux du Rhin de passer sur le Rhône en direction de Marseille. **Deux édifices du site - tour de contrôle et bâtiment administratif - ont été conçus par Le Corbusier dans les années 1960.** Il s'agit de l'une des rares commandes publiques française à l'architecte et sa seule réalisation en Alsace. La tour, constituée de béton et de vitres, est supportée par des murs porteurs sur lesquels s'articule un jeu de pleins et de vides. Le bâtiment administratif, surmonté d'une couverture en forme de paraboloïde hyperbolique, était réservé aux bureaux des douanes et de la navigation. **Ces deux bâtiments font l'objet d'une inscription à l'inventaire des Monuments Historiques par un arrêté en date du 11 mars 2005.** Aujourd'hui les deux bâtiments de l'écluse ne sont plus exploités et présentent des altérations importantes au niveau notamment des bétons qui nécessitent des travaux d'envergure.

MÉCÉNAT 2020



Appel aux dons
Écluse de Kembs-Niffer : **2 355 €**
Don de la Mission Patrimoine,
portée par Stéphane Bern
(versé à la fin des travaux) : **300 000 €**



L'ancienne bourse d'affrètement de Conflans, un édifice situé au cœur de la capitale de la batellerie

Le site de Conflans-Sainte-Honorine a été construit en **1958 par les frères Arsène-Henry** pour accueillir la bourse d'affrètement de la circonscription de Conflans qui couvrait 155km sur la Seine et l'Oise. Ce bâtiment, inspiré des œuvres de Le Corbusier, a été répertorié dans **l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Île-de-France en 2019.** La réhabilitation du site permettra d'y installer le siège de l'unité territoriale de VNF au cœur d'un emplacement symbolique, à la confluence de l'Oise et de la Seine, à proximité du Port de Conflans et du futur Port Seine Métropole Ouest. **La richesse historique et technique des ouvrages qui jalonnent les cours d'eau français fait de Voies navigables de France un acteur à part entière du patrimoine de notre pays.** Grâce à des souscriptions publiques en partenariat avec la Fondation du patrimoine (délégations Alsace et Île de France), Voies navigables de France propose au plus grand nombre de soutenir les projets.

MÉCÉNAT 2020



Appel aux dons
bourse de Conflans : **586 €**
Don de la Mission Patrimoine,
portée par Stéphane Bern
(versé à la fin des travaux) : **292 000 €**





Rénovation de l'aqueduc des voûtes

Voies navigables de France Sud-Ouest poursuit la rénovation d'un des ouvrages d'art situé sur le canal du Midi situé à Gardouch en Haute-Garonne : **l'Aqueduc des Voûtes**.

Celui-ci permet au canal du Midi de franchir la rivière Hers. Construit par Vauban vers 1690, il a été complété fin XVIIIème par deux imposants déversoirs permettant de réguler la hauteur du bief, ce qui lui donne un caractère unique sur le tracé du canal du Midi. **Il a été inscrit à l'inventaire des monuments historiques en 1998**

En 2019, déjà 90 K€ ont été dépensés pour réaliser les premiers travaux visibles de restauration, principalement des abords en contre halage et la mise à sec de l'ouvrage permettant un examen complet. Les travaux sont toujours réalisés en période de « chômage », pendant laquelle la navigation est interrompue pour faciliter les travaux d'entretien et la réparation des ouvrages du canal du Midi, qui ne peuvent pas être effectués au moment où le canal est en eau.

En fin d'année 2020, des travaux, d'un montant de 300 K€, ont été réalisés pour mettre aux normes l'étanchéité de l'ouvrage et le couronnement des deux rives. La Fondation du Patrimoine Occitanie s'associe à Voies navigables de France dans le cadre d'un appel à souscription publique afin de soutenir cette opération de conservation et de mise en valeur de ce précieux patrimoine.

MÉCÉNAT 2020

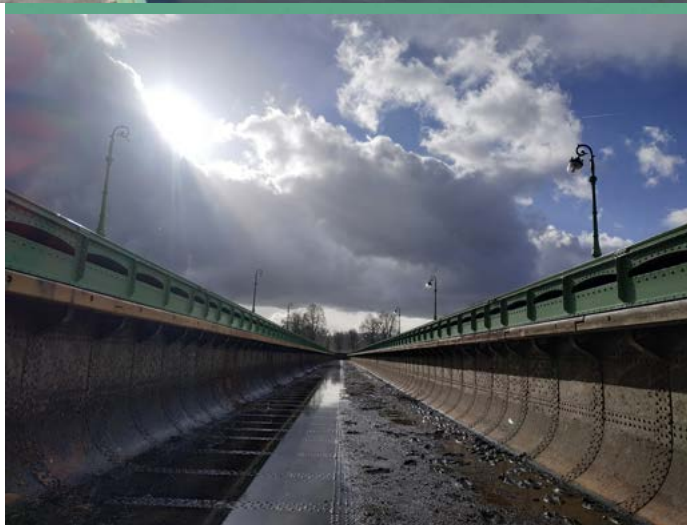
DEPUIS 2017



Appel aux dons
Aqueduc des voûtes :

6 670 €

30 972 €



Rénovation du pont-canal de Briare

Voies navigables de France Centre-Bourgogne poursuit la rénovation d'un des ouvrages les plus prestigieux du patrimoine fluvial français : **le pont-canal de Briare**.

Construit entre 1894 et 1896, il s'agit d'un ouvrage métallique de 662 m de long permettant aux bateaux de franchir la Loire entre St Firmin/sLoire et Briare. Il est le fruit de la mise en œuvre de techniques avant-gardistes pour l'époque. Bordé de 72 lampadaires et de superbes pilastres ornés d'armoiries à chaque extrémité, il résume là le génie des hommes dans toute leur maîtrise du fer et de la pierre sans sacrifier l'esthétique de l'édifice. **Jusqu'en 2003, il était considéré comme le plus long pont-canal métallique du monde.** Enfin, la vitalité de sa fréquentation, plus de 300 000 visiteurs chaque année, témoigne de l'attachement des Français en sa faveur.

Déjà plus de 1,9 million € ont été dépensés par VNF pour réaliser des travaux en lien avec la rénovation des pilastres, des globes, des maçonneries, des pièces en fonte, la remise à neuf des peintures et le remplacement des vannages.

La Fondation du Patrimoine Centre Val-de-Loire s'associe à Voies navigables de France dans le cadre d'un appel à souscription publique afin de soutenir cette opération de conservation et de mise en valeur de ce précieux patrimoine.

MÉCÉNAT 2020

DEPUIS 2017



Appel aux dons
Pont canal de Briare :

2 975 €

16 951 €

Les actions de la Mission

Mécénat de VNF en 2020

La crise sanitaire que nous avons traversée en 2020 a fortement perturbé les activités Mécénat de VNF. Presque tous les événements de collecte ainsi que les rencontres du club des entreprises mécènes du canal du Midi ont été annulés.



Nous devons partager ensemble la 3^{ème} édition solidaire au profit du canal du Midi du Pique-Nique des Chefs qui allait réunir plus de 1 000 personnes en mai dernier et était prévue dans un nouveau lieu, le MIN Toulouse Occitanie, en partenariat avec le groupe Esprit Pergos, dirigé par Thomas Fantini, le Casino Barrière de Toulouse, Cuisine Mode d'Emploi, le lycée Hôtelier de Toulouse et avec le soutien du CIC Sud-Ouest.



Etaient également prévus en mai dernier 3 concerts solidaires sur le canal du Midi avec la compagnie « Piano du Lac », deux à la Cale de Radoub à Toulouse et un à Ventenac en Minervois : un piano flottant sur le canal du Midi pour un spectacle mêlant musique, théâtre et danse. Ce projet a été reporté à 2021.



La 4^{ème} édition du Diner de Gala annuel au profit de la replantation du canal du Midi a elle aussi été annulée et a été reportée au 5 octobre 2021 au Fouquet's de Toulouse. Plusieurs artistes – Corinne Lamarque, François Bonnel, Frédéric Manenc, Jocelyne Bonzom, Julien Soone et Libbye Page – avaient réalisé des œuvres qui étaient destinées à une vente aux enchères organisée au cours du dîner.

Dans ce contexte si particulier que nous avons tous connu en 2020 des actions majeures ont cependant été menées par la Mission Mécénat de VNF, certaines en présentiel mais beaucoup en format digital et de nouveaux partenariats ont été signés.

Agenda 2020

Février

Exposition sur l'aire d'autoroute de Port Lauragais, en partenariat avec Vinci Autoroutes, pour sensibiliser le grand public au projet de replantation du canal du Midi.



03 mars

Présentation de la campagne de mécénat et du projet de replantation du canal du Midi lors de l'Assemblée Générale du Crédit Agricole Haute-Garonne à Saint-Orens de Gameville (31).



Mai

Collaboration entre Voies navigables de France et **Marcel Travel Posters**, le pionnier de l'affiche vintage en France : création de 3 affiches du canal du Midi solidaires au profit du projet de replantation.

17 juin

Appel aux dons national en faveur du projet de replantation du canal du Midi.

30 juin

Pose de la plaque commémorative sur l'écluse de Castanet (31) en remerciement du soutien de la Fondation du patrimoine et de la Mission Bern au projet de replantation du canal du Midi en présence de Bernard Cassagnet, Délégué Régional Occitanie de la Fondation du patrimoine.



Juillet

Grand jeu quizz sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram « Quel arbre êtes-vous ? »

Août

Exposition des illustrations de Yoël Jimenez au Nailloux Outlet Village (31)

25 août

Dîner – ciné solidaire au profit du canal du Midi au Mas des Canelles à Castanet (31) au restaurant éphémère « Les Colocs » avec la projection en plein air du film « Intouchables »



1^{er} septembre

La Mission Patrimoine menée par Stéphane Bern dévoile les 101 sites lauréats de la saison 2020. Parmi eux, deux projets de rénovation d'ouvrages portés par VNF ont été sélectionnés : l'écluse de Kembs-Niffer en Alsace et l'ancienne bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine. Ils bénéficieront d'un soutien financier issu des jeux Mission Patrimoine de FDJ.



18 & 19 septembre

Avec une jauge réduite de moitié et des conditions d'accueil spécifiques avec des mesures sanitaires renforcées, la 4^{ème} édition des projections de cinéma en plein air a bien eu lieu à la Cale de Radoub à Toulouse. L'intégralité de la billetterie a été reversée au projet de replantation du canal du Midi

Octobre

Appels aux dons en faveur du projet de rénovation du pont canal de Briare (45) et de l'aqueduc des voûtes à Gardouch (31)



par VNF Sud-Ouest avec le site www.observatoireducanal.com et lancement des partenariats pédagogiques auprès des scolaires avec le soutien de la Fondation groupe EDF.



15 octobre

Des stylos-billes uniques à l'image du canal du Midi, c'est l'ambition du partenariat entre la Mission Mécénat de VNF et la fabrique de stylo ardennaise Thilleon. De cette nouvelle collaboration naît une série de stylos en bois baptisée « Riquet » : un hommage à celui qui a écrit l'histoire du cours d'eau. Trente « Riquet » sont envisagés sur dix ans, les trois premiers : le Lauragais, le Malpas et le Naurouze ont été mis en vente dès le 15 octobre 2020 sur le site de la fabrique Thilleon. Pour chaque Riquet vendu, 15 % des ventes seront reversés au vaste projet de replantation du canal du Midi.



Novembre

Appels aux dons en faveur du projet de replantation du canal du Midi et des projets de rénovation de l'écluse de Kembs-Niffer et de l'ancienne bourse d'affrètement de Conflans Sainte-Honorine



Les Membres du Club des Mécènes du canal du Midi



Catégorie Platine

(1 entreprise)

Fondation groupe EDF



Catégorie Or

(1 entreprise)

Promomidi



Catégorie Argent

(8 entreprises)

Angelotti Aménagement – Eiffage – Liebherr Aerospace –
LP Promotion – Mecano ID – MGEN – CIC Sud Ouest – Fondation
d'entreprise Crédit Agricole Toulouse 31 / Fondation Pays de France



Catégorie Bronze

(9 entreprises)

3 J Technologies – AAA Architectes – Caisse Epargne Midi Pyrénées –
Holtzinger – Agence Inconito – Locaboat – Marignan – ORPEA –
Pitch Promotion



Catégorie Ami

(37 entreprises)

Banque Courtois – Biotope – BRL – Cap Pays Cathare (Transdev) –
Caussat Espaces Verts – Chœur de chambre les éléments –
Collecte Localisation Satellites – Coca Cola European Partner –
Dalkia – Diadom – Domaine de Lorgueil – Dynamique Environnement –
Editions Privat – Eurocape New Energy – Fondation Engie – GRDF –
Hebdos Communication – Hotel Palladia – HTM – JLV Architecte –
Legendre Immobilier – Les Bateaux du Soleil – Les Celliers Jean
d'Alibert – Les Domaines Robert Vic – Marcel Travel Posters – Le Mas
des Canelles – M3 Systems – M4I – Nailloux Outlet Village – Patrimoine
SA Languedocienne – Laboratoire Pierre Fabre SA – Rec Architecture –
Regain – Scopelec – Spanghero – Valorem – Vinci Autoroutes

Pour nous contacter

Laurent Adnet

Chef de la Mission Mécénat
laurent.adnet@vnf.fr

Milène Benoist

Responsable collecte grand public
milene.benoist@vnf.fr

Julie Birs

Responsable du Club
des entreprises mécènes
du canal du Midi
julie.birs@vnf.fr

Suzy Toutain

Chargée d'administration
suzy.toutain@vnf.fr

Voies navigables de France

2, Port Saint-Etienne BP 7204 - 31073 Toulouse Cedex 7
05 61 36 24 31 • www.replantonslecanaldumidi.fr



Replantons
Le canal du Midi